

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article23>



Attestation Académique de reconnaissance de savoirs faire professionnels

- Enseignants - Evaluation - Attestations de compétences professionnelles -

Date de mise en ligne : lundi 14 mars 2011

Copyright © S P D E I 42 - Tous droits réservés

Finalité

Ces attestations ont été construites pour les élèves en situation de handicap ayant un Projet Personnel de Scolarisation et ne pouvant pas accéder à une certification de niveau CAP.

A partir du référentiel de CAP, les adaptations ont consisté à :

- Cibler des compétences professionnelles incontournables
- Effectuer des aménagements au niveau des conditions de réalisation d'une tâche (aide humaine, aide technique, aménagement du temps...)
- Proposer différents niveaux de maîtrise de chaque compétence

Télécharger ci-dessous les attestations concernant les formations suivantes :

- Agent polyvalent de restauration (APR)
- Maintenance et hygiène des locaux (MHL)
- Travaux paysagers
- Vente option A et option B
- Employé de commerce multi-spécialités